



**fabrication
française**

NOTICE D'UTILISATION RATELIERS





Déclaration de conformité CE

Nom du fabricant et adresse :

- SAS LENORMAND
- 68 Route de St-Lô – 50190 – Périers
- Téléphone : 02 33 76 58 00
- Mail : contact@lenormand-sas.fr

Description de la machine

- Râteliers

Le constructeur certifie que la machine est conforme aux directives de la norme CE suivante :

- Machines 2006/42/CE

De plus, nous certifions de la conformité avec d'autres normes directives européennes et/ou semblables :

EN ISO 12100-1 EN ISO 12100-2

Fait à Périers, le 22/02/2016

Hubert LENORMAND,
Directeur



Notice d'utilisation pour râtelier

Cette notice, à conserver soigneusement et à consulter en maintes occasions, vous donne les conseils d'utilisation de votre cultivateur et des conseils de sécurité qui vous permettront un maximum de rendement et de satisfaction.

Contact :

Tel : 02.33.76.58.00

Mail : contact@lenormand-sas.fr

GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE

Afin de profiter pleinement de la garantie constructeur D'UN AN de votre râtelier, veiller à respecter scrupuleusement les conseils d'utilisation et les opérations d'entretien énoncés dans la présente notice.

Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessous définie. En aucun cas, elle ne peut être engagée en raison d'accident de personne, de matériel ou de matière, ni aux frais et conséquences de l'immobilisation de la machine.

LA GARANTIE s'étend uniquement à la fourniture des pièces défectueuses ; le port et la main d'œuvre sont à la charge du client. La garantie ne s'étend ni aux pièces, ni aux organes ou accessoires montés sur la machine et portant visiblement la marque d'un fournisseur (pneumatiques, boîtiers, etc....) sauf prise en charge par eux-mêmes de la garantie.

La GARANTIE est annulée et nous dégageons toutes responsabilités :

1. Après modification, transformation ou réparation effectuées sans demande de garantie au préalable en dehors de nos ateliers ou de ceux de nos concessionnaires.
2. Lorsque le N° de série d'origine a été enlevé.
3. Lorsque les pièces, montées dans nos ateliers, ont été remplacées par des pièces d'une autre origine.
4. Lorsque les avaries sont dues à une négligence quelconque, à une mauvaise utilisation, à une vitesse excessive non réglementaire, à un entretien non conforme, à une surcharge même passagère, à un utilisateur inexpérimenté ou à une détérioration d'un organe de la machine en marche, par suite de la pénétration d'un corps étranger.

NOTICE D'INSTRUCTIONS

CONDITIONS PRÉVUES D'UTILISATION

Cette machine est exclusivement destinée à être utilisée pour des travaux agricoles courants à savoir abriter la ration de fourrage.

Tout autre usage est soit considéré comme contrainte à l'utilisation normale et donc proscrit. Veuillez nous consulter dans les cas contraires pour de plus amples informations.

QUALIFICATION DE L'OPÉRATEUR

La machine ne doit être utilisée, entretenue et réparée que par des personnes qui en connaissent les modes opératoires de sécurité correspondantes.

Avant d'utiliser votre machine familiarisez-vous avec toutes les commandes et son utilisation correcte.

En cours de travail, il sera trop tard pour le faire.

RESPONSABILITÉS DU FABRICANT ET DE L'UTILISATEUR

Respecter l'ensemble des prescriptions d'installations, de fonctionnement, de réglages, de maintenance et de réparation contenues dans cette notice.

Utiliser exclusivement des pièces de rechange et des accessoires conformes aux préconisations du fabricant.

Ne modifier pas vous-même et ne faites pas modifier par une autre personne votre machine et ses accessoires (caractéristiques mécaniques, électriques, hydrauliques, pneumatiques), sans demander au préalable l'accord écrit de votre fabricant.

Le non-respect de ces règles peut rendre votre machine dangereuse. En cas de dégâts ou de blessures, la responsabilité du fabricant sera entièrement dérogée.

SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant de passer aux instructions de mise en route, il est indispensable de vous donner certains conseils de **PRUDENCE** pour l'emploi de votre tonne à eau.

Éviter à tout prix les risques d'accident en suivant les conseils de **SÉCURITÉ**.

De graves accidents sont malheureusement souvent à déplorer. En règle générale et primordialement :

NE JAMAIS GRAISSER, NETTOYER ou essayer de RÉPARER une machine **en MARCHÉ**.

Pour plus de sécurité, obligez-vous à arrêter le moteur du tracteur et enlever les clés de contacts, freiner et caler le véhicule avant toute intervention.

Lors de toute intervention sur l'appareil, il est impératif de s'équiper des protections individuelles suivantes : gants, chaussures de sécurité.

Suivant l'intervention, il peut s'avérer nécessaire d'utiliser également une combinaison, un casque et un moyen de protection oculaire. En tout état de cause, seule l'utilisation d'équipements de protections individuelles portant le marquage CE est autorisé conformément à la directive 89/686CEE.

SURVEILLEZ NOTAMMENT

CONTROLLER : l'état des axes et des points d'attelage.

Lors des opérations d'attelage et de dépose, la prudence doit être de rigueur. Limiter le nombre de personnes à proximité du véhicule et du râtelier



RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

GÉNÉRALITÉS

- N'oubliez pas que la vigilance et la prudence sont les meilleurs atouts de votre sécurité.
- Les réglementations et les règles de prévention contre les accidents et relatives à la sécurité, à la médecine du travail, à la protection de l'environnement et à la circulation routière doivent être observées à tout instant.
- Assurez-vous qu'aucune personne et aucun obstacle ne se trouve à proximité de la machine avant sa mise en marche et pendant toute manœuvre.
- Tenez les enfants éloignés en permanence de la machine.
- Ne jamais transporter de passagers sur la machine.
- Avant toute intervention sur la machine, s'assurer que celle-ci ne peut être mise en route accidentellement.
- Toutes les commandes à distance (corde, câbles, tringle, flexible, ...) doivent être positionnées aux endroits prévus pour qu'elles ne puissent déclencher accidentellement une manœuvre génératrice de risque d'accident ou de dégâts.
- Avant toute utilisation, contrôler de serrage des vis, écrous et raccords. Resserrez si nécessaire.
- Avant toute utilisation, après chaque réglage et entretien, s'assurer que tous les dispositifs de protection sont en place et en bon état, et que leurs verrouillages sont enclenchés.
- Ne portez pas de vêtements flottants, cheveux longs, fibres et bijoux qui risqueraient d'être happés ou coincés par des éléments de la machine en mouvement.
- Ne jamais approcher les mains, les bras ou les pieds des organes en mouvement, même à faible vitesse. Gardez vos distances vis-à-vis des éléments animés.
- Lorsque vous entendez un bruit ou ressentez une vibration inhabituelle, arrêtez la marche de la machine, chercher et éliminer la cause de l'incident avant de reprendre le travail. Faites appel à votre distributeur si nécessaire.

AU TRAVAIL

Ne jamais laisser s'approcher une personne trop près de la zone de travail.

Adaptez votre vitesse et votre mode de conduite aux terrains, routes et chemins.

Être vigilant et prudent.

En toute circonstance et notamment sur les terrains accidentés et pentus, conduisez la machine à faible vitesse, surtout dans les virages et évitez les brusques changements de direction.

Travail de nuit : ne faites fonctionner votre machine qu'en plein jour, sinon utilisez un éclairage artificiel suffisant (contacter votre fabricant ou distributeur).

Travail en pente : le poids de l'appareil modifie le comportement du tracteur. Cela peut produire des situations particulièrement dangereuses dans les pentes. Un risque de renversement existe : si l'angle d'inclinaison admis est dépassé. En fonction de la pente, adapter votre vitesse de travail et de déplacement. Réduisez votre vitesse pour virer. Préférez effectuer une marche arrière plutôt que d'effectuer une manœuvre risquée.

RISQUES D'INCENDIES

Pour prévenir tout risque d'incendie, veillez à maintenir la machine et ses accessoires propres et maintenez l'appareil dégagé d'herbe, de feuilles ou d'un excès de graisse

Dans toutes situations d'incendie, faire preuve de bon sens et agir au mieux pour la maîtriser.

Si l'incendie est trop important ou si la proximité de produits dangereux ne permet pas d'intervenir en toute sécurité, éloignez-vous immédiatement de la machine et vérifiez que personne ne se trouve à proximité de celle-ci (prévenir les autorités : pompiers et gendarmerie, ...).

LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES

Vérifiez que le dégagement par rapport à la machine est suffisant dans les cas d'utilisation de la machine (chargement par rapport aux fils électriques,...).

En cas de contact de la machine avec une ligne électrique, arrêter immédiatement le déplacement de la machine, le moteur du tracteur et serrer son frein de parc.

Vérifiez si vous pouvez quitter votre position actuelle sans toucher les câbles électriques, puis sautez de votre position de manière qu'il n'y ait aucun contact simultané de votre corps avec la machine et le sol pendant votre dégagement.

Ne pas toucher la machine jusqu'à ce que les lignes électriques soient mises hors tension.

Pour toute personne qui approche la machine, les avertir de ne pas toucher la machine et demander à ce que la ligne électrique soit mise hors tension.

LES DISPOSITIFS D'ÉCLAIRAGE ET DE SIGNALISATION

N'oubliez pas de raccorder la prise électrique d'éclairage et de vérifier le bon fonctionnement de toutes ses fonctions avant la mise en route.

VOIR, C'EST BIEN. ETRE VU C'EST MIEUX !

Le bon entretien du système de freinage et le contrôle permanent des dispositifs de signalisation y compris leur maintien de propreté et de visibilité est indispensable à la sécurité de tous les usagers de la route.

ATTELAGE

S'ASSURER que le tracteur est autorisé :

- à porter sur le relevage le poids du râtelier.

LA POSITION, la forme et l'inclinaison de l'attelage du râtelier ont été étudiés principalement pour permettre un attelage correct à tous les tracteurs.

MAINTENANCE ET RÉPARATION

Généralités :

Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être effectuées que par des personnes qualifiées.

Maintenez toujours la machine et ses accessoires en parfait état de fonctionnement. Respectez les périodicités d'entretien.

Avant toute intervention :

- Abaisser le râtelier au sol.
- Arrêtez le moteur, retirez la clé de contact ou débrancher la batterie.
- Mettez le levier de vitesse au point mort.
- Serrez le frein de parc.

Opérations de soudure :

Lors d'opérations de soudure sur la machine, débranchez la batterie du tracteur et protégez les tuyauteries (caoutchouc en particulier) afin d'éviter qu'elles ne soient détériorées par des projections incandescentes qui pourraient provoquer une perte d'huile, de fluide hydraulique, ...

Interventions électriques :

Avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique, débranchez la batterie du tracteur (ou la prise électrique).

Réparations :

Ne jamais passer sous le râtelier.

Éliminez ou faire éliminer toute panne susceptible de compromettre la sécurité.

Les protecteurs et les verrous défectueux ou endommagés doivent être immédiatement remplacés. Aucun protecteur d'origine fixe ne doit être ôté ou modifié.

Les réparations affectant les organes sous pression ou sous tension (ressorts, accumulateurs, ...) font appel à des procédures et à des outillages spécifiques. Elles ne doivent être effectuées que par une personne qualifiée.

MISE EN ROUTE

MISE EN ROUTE

Vérifier l'aspect visuel ainsi que la boulonnerie de votre râtelier avant de l'atteler.

- Régler les bras de relevage du tracteur à la même hauteur.
- Atteler l'appareil à l'aide des 2 bras de relevages
- Mettre les 2 goupilles
- Fixer la barre de 3ème point à l'aide de la broche
- Mettre la goupille pour verrouiller le troisième point.

CIRCULATION SUR LES VOIES OUVERTES AU PUBLIC

- Avant de s'engager sur les voies publiques :

Placez la machine en position de transport conformément aux indications de la notice.

Veillez à la bonne mise en place, à la propreté et au bon fonctionnement **des dispositifs de signalisation et d'éclairage.**

Sur la voie publique, respectez les dispositifs du Code la route :

Respectez le gabarit maximum (largeur, longueur) autorisé. En cas de dépassement du gabarit maximum, se conformer à la réglementation en vigueur en matière de transport exceptionnel.

Respectez la charge maximale à l'essieu et le poids total roulant autorisé en charge (PTAC). S'assurer que la charge maximale sur l'essieu avant du tracteur ne soit jamais inférieure à 20 % du poids à vide du tracteur. Si nécessaire, mettez en place des masses d'alourdissement à l'avant du tracteur.

Respectez la vitesse maximale autorisée : 25km/h, avec un outil porté de plus de 2.55m de large.

DÉCROCHAGE

Décrocher l'appareil sur un sol plat afin de faciliter les opérations.

Puis décrocher le troisième point, et ensuite les bras de relevages, bien veiller à décrocher les flexibles hydrauliques et ceux de signalisations avant de remonter dans le tracteur.

APPAREIL PORTE

Avant de circuler avec un appareil porté :

S'assurer du bon fonctionnement du système de relevage avant de porter l'appareil aux bras de relevage du tracteur, afin d'éviter que l'appareil tombe ou se déséquilibre pendant la manœuvre. S'assurer que la catégorie de l'attelage de la machine concorde avec le système de relevage, les risques de broyage et de coupe subsistent.

Faire très attention en cas d'intervention dans le secteur du système de relevage, les risques de broyage et de coupe subsistent.

Ne pas se placer entre l'attelage de l'appareil et le tracteur pour atteler ou mettre le 3ème point. S'assurer du bon état de fonctionnement du dispositif d'arrêt des bras de relevage du tracteur lors du transport afin de limiter le débattement latéral de l'appareil.

Verrouiller la manette de commande du système de relevage lors du transport de la machine sur route.

Monter un dispositif d'éclairage, de signalisation, de protection lors du transport de la machine sur la route.

Mettre les broches de sécurité, enclencher les systèmes de verrouillage lors du transport de l'appareil.

Contrôler régulièrement l'état des axes, des pitons d'attelage, des axes d'articulation, de la barre d'attelage...

ENTRETIEN

NETTOYAGE

En cas d'utilisation d'une lance à haute pression ne pas la tenir trop proche de la machine et éviter de diriger le jet sur les organes électriques, tuyauteries et flexibles hydrauliques, bouchons, joints,...

Dans tout les cas ne pas nettoyer la machine à plus de 60° sous 80 bars. Ne jamais intervenir sur la machine lorsque les réseaux hydrauliques sont sous pression, ni passer sous le râtelier. N'utilisez pas de produits d'entretien agressifs (chlorés). Utilisez des chiffons qui ne peluchent pas ou des brosses souples.

Une fois le nettoyage terminé, contrôlez les tuyauteries hydraulique et assurez-vous qu'elles n'ont pas de fuites ; que les raccordements ne sont pas desserrés et qu'elles ne présentent pas de détériorations. Contrôlez également le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation, feux et gyrophare.

REMISAGE

Avant le remisage de l'appareil, il est nécessaire de rentrer les tiges de vérin et de graisser celles qui resteront à l'air libre. Les retouches de peinture doivent être faite afin d'éviter la rouille des éléments. Les parties soumises à usure doivent être graissée. A chaque fin de période de travail, il est indispensable de nettoyer complètement votre râtelier. Le graisser soigneusement avant de le remiser à l'abri dans un local aéré, à l'abri des intempéries, hors d'atteintes des enfants. Votre râtelier sera ainsi toujours prêt à rendre le service que vous attendez.

Un contrôle général et complet de l'appareil devra impérativement être effectué avant la remise en marche.





SAS Lenormand

68, route de Saint-Lô
50190 PÉRIERS

T / 02 33 76 58 00
F / 02 33 76 58 08

contact@lenormand-sas.fr
www.lenormand-constructeur.com

DROITS

La SAS LENORMAND améliore constamment ses produits grâce au progrès technique. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de modifier descriptions et illustrations de cette notice d'utilisation, sans qu'on puisse faire découler un droit à modifications sur des machines déjà livrées.

De plus les caractéristiques techniques, dimensions et poids sont sans engagements, des erreurs sont possibles.

La Société Lenormand est une entreprise familiale située au cœur du bocage normand, à Périers, dans la Manche [Normandie]. Elle est spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente de matériels agricoles et d'élevages.

